



Glairé

Oct-Novembre 2021

Flash-info n° 146 de la Commune
Imprimé par nos soins



Le mot du maire

C'est avec regret, suite à l'accélération de la reprise de l'épidémie de la covid-19, que vous découvrirez page 4, l'annulation des activités dans les salles (des sports et polyvalente) à l'occasion de la fête caritative du Téléthon. Toutefois, je tiens à remercier et à souligner le dévouement du monde associatif qui a préparé cette manifestation.

Une urne pour collecter les dons sera à votre disposition en mairie aux heures habituelles d'ouverture du 06 au 15 décembre prochain.

Toutefois, actuellement les travaux programmés par la municipalité se poursuivent avec également quelques retards en raison des contraintes administratives et d'ordre technique (installation de la vidéosurveillance, aménagement de la rue de Bellevue...). Nous préparons également d'autres dossiers tels que la rue Simone Veil à Villette et la poursuite de l'éclairage public rue de l'ancien lavoir.

En ces temps difficiles, restons solidaires et responsables.

Bonne lecture.

André GODIN

Elus et associations animent le village



Orchestrée par l'AS Glairé et l'APEG, la quête aux bonbons a rencontré un réel succès malgré la pluie qui n'a pas découragé petits et grands parfaitement encadrés.

La collecte importante a été répartie équitablement par les organisateurs et chacun est reparti après avoir savouré quelques gaufres. Bravo aux bénévoles qui ont créé l'animation et aux parents qui ont suivi pour le plaisir des enfants.

Redouté et craint, le covid 19 qui a révélé ses multiples facettes, en imposant le confinement, accuse le coup que lui porte la déferlante de vaccins qui permet de rétablir un début de vie sociale.

C'est le moment choisi par quelques élus pour réunir dans la salle du lavoir les enfants en vacances de la Toussaint, fiers de rapporter à la maison les objets fabriqués en prévision, de la grande soirée d'halloween



L'AS Glairé organise la brocante d'hiver



Epaulée par l'association « Savoir et détente » l'AS Glairé a permis aux chineurs, de renouer avec des habitudes en stand by depuis plus d'un an.

Malgré l'omniprésence du virus, les 750 personnes autorisées à déambuler dans le hall des exposants après contrôle du pass sanitaire, ont oublié un temps le quotidien pour apprécier les rencontres et négociations dans un environnement très convivial.

Des bleuets pour commémorer le 11 novembre



Pendant la grande guerre, les Poilus avaient pour habitude de surnommer « bleuets » les nouveaux soldats, en référence à leur uniforme bleu encore immaculé avant le combat. En 1925, les pensionnaires de l'hôpital des Invalides confectionnent des bleuets qu'ils vendent sur la voie publique. Dix ans plus tard, le gouvernement officialise cette vente chaque 11 novembre. Depuis, la totalité des fonds est reversée aux combattants, mais aussi aux victimes du terrorisme.

Cette année encore, que ce soit à Iges ou à Glaire, l'hommage rendu à nos morts de toutes les guerres n'a pas attiré foule et permis de vendre beaucoup de Bleuets. Gageons que l'année prochaine, le covid ne soit plus un obstacle à la présence de nos concitoyens. Après l'appel des morts pour la France, le maire André Godin, a lu la lettre de la ministre déléguée aux armées, Geneviève Darrieussecq

« A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu ». Saluant la mémoire des soldats morts pour la France, la ministre conclut son message en faisant référence à Hubert GERMAIN, dernier compagnon de la libération décédé à 101 ans un mois plus tôt, et inhumé ce 11 novembre dans la crypte du mémorial de la France combattante au mont Valérien.



Cinquante ans d'association communale



Eglise de Glaire



Eglise de Villette



Eglise de Iges



Chapelle de l'ancien couvent à Glaire

Ces paroisses qui sont devenues la commune de GLAIRE

Créée en 1828 par le regroupement de Glaire la Tour et de Villette, la commune de Glaire et Villette fusionne le 1er juillet 1971 avec celle de Iges pour devenir la commune de Glaire..

Le 9 octobre 1971 Pierre LAVOISIER, maire de Glaire, accueille José BELLEC, le préfet des Ardennes qui présidera la cérémonie de fusion. Les 2 hommes déposent une gerbe au monument aux morts, avant de se rendre à Iges ou les accueille Raymond GOURDIN, adjoint spécial de la section Iges. De retour à Glaire, Pierre LAVOISIER se félicite de voir son rêve de fusion réalisé, rappelant que si les deux communes présentent un aspect géographique identique, favorable à l'expansion économique, elles divergent par une situation financière bien différente.

Il était important de regrouper les forces pour faire face en premier lieu au problème de l'alimentation en eau, rapidement élué après la création du syndicat des eaux de Sedan Nord avec les communes de St Menges et Fleigneux.

La fusion a été un atout considérable pour les deux communes. Iges ne pouvait communiquer avec le monde extérieur que par deux chemins traversant le territoire de Glaire. Rapidement, cette localité dépourvue de tout a été dotée de l'adduction d'eau, de l'assainissement, et de l'éclairage public. Ses chemins ont été entretenus et la route principale refaite.

Cette fusion, encouragée par l'état, a permis à la nouvelle commune de bénéficier de subventions importantes majorées de 50% par décision législative.

L'atelier de couture de Patricia Bernard



Qui ne connaît pas Patricia Bernard dans la résidence l'Avenir à Glaire? Présidente de l'APEG, bénévole dans plusieurs associations, sa gentillesse et sa simplicité ont convaincu de nombreux parents qui n'ont pas hésité à lui confier la garde de leurs enfants..

Entrez chez Patricia, et vous trouverez un intérieur à l'image de la maîtresse de maison, simple, accueillant, entretenu. Un chez soi normal ou presque. Sur les murs quelques citations l'une d'elles: « Le bonheur ne se trouve pas au sommet de la montagne, mais dans la façon de la gravir. (Confucius) »

Depuis l'âge de 19 ans, son diplôme en poche, Patricia fait de la couture. C'est une passionnée qui s'est réservée une pièce

dédiée à son savoir-faire. Sollicitée pour de la production et des gestes répétitifs, Patricia a décliné l'offre. Créer son atelier de couture, faire des ourlets, remplacer des fermetures éclairs, créer un patron, choisir les tissus, confectionner un vêtement sur mesure à partir d'une photo. C'est sa vie, c'est une partie de son bonheur, car sa passion elle la communique au centre Le Lac à Sedan, à celles et ceux qui veulent connaître et apprendre à coudre. Vous avez un problème ou une envie vestimentaire, n'hésitez pas à contacter Patricia au 06 40 67 37 45



Le bonheur ne se trouve pas au sommet de la montagne mais dans la façon de la gravir.

Confucius

Le don d'organes: Un sujet dont on ne parle plus



Le don d'organes, c'est un sujet dont on ne parle plus disait une maman dont le fils avait été transplanté deux fois.

Certains se souviennent de la première greffe du cœur réalisée en 1967 par le professeur Barnard, chirurgien en Afrique du sud. L'évènement eut un retentissement mondial et durant les années qui suivirent, les communications sur les dons d'organes se sont multipliées.

Aujourd'hui en France, plus de 16000 personnes attendent d'être greffées. Au rythme d'environ 6000 greffes par an, certains attendront encore trop longtemps. Cependant, la recherche avance pour mettre au point des techniques de greffe et pallier à l'insuffisance d'organes. Depuis la loi Caillavet du 22 décembre 1976, chaque Français est un donneur potentiel, sauf à avoir exprimé son refus par écrit.

La bourse aux jouets et à la puériculture

Journée réussie pour l'APEG (Association des Parents d'Elèves de Glaire) qui organisait ce dimanche 21 novembre la bourse aux jouets et à la puériculture. Malgré le temps maussade, et un après-midi plutôt calme, de nombreux parents ont trouvé des jouets en très bon état qui feront le bonheur de leurs enfants.

L'association et sa présidente espèrent pouvoir renouveler la manifestation l'année prochaine en souhaitant que le covid ne soit plus qu'un mauvais souvenir.



Révisions allégées du P.L.U.

Le plan local d'urbanisme (P.L.U.) fait l'objet de quatre révisions allégées. En conformité avec le règlement de la publicité, l'annexe jointe dans ce flash info N° 146 permet de prendre connaissance des éléments qui constituent ces révisions.

TROPHÉES DES ENTREPRISES



Depuis 2017, Ardenne Métropole organise “Les Trophées des entreprises” : une cérémonie visant à récompenser les entreprises du territoire qui se sont distinguées durant l’année par leur réussite et leur dynamisme.

Les entreprises du territoire peuvent s’inscrire dans l’une des 6 catégories pour participer à l’édition 2022.

Artisanat - Commerce -Tourisme - Industrie - Services - Environnement

Le dossier de candidature complet est à retourner avant le 10 janvier 2022. Renseignements au: 0324578300

DU NOUVEAU à GLAIRE



L’Atelier de J.M.

Jean - Marc Stéfanini, professeur en retraite du Lycée hôtelier de Bazeilles, vous propose son savoir faire un mercredi sur deux dans la salle du

lavoir à Glaire. Il assure sa prestation entre 14 et 18h et fournit les ingrédients que vous emporterez chez vous après les avoir cuisinés. Contactez le ou réservez votre séance par mail: chef@stefanini.fr



La boucherie Sacré Francky



Depuis le 5 novembre, la boucherie SACRÉ Francky, accueille ses clients place de la mairie devant la grange, tous les vendredis matin.

Enfin la fibre à Glaire

La société LOSANGE chargée par la Région Grand Est de construire, d’exploiter et d’entretenir le réseau de fibre optique qui dessert la commune, a tenu sa première réunion de façon impromptue le 26 octobre à Glaire. Informée tardivement, la mairie n’a pas eu le temps pour prévenir les habitants de la présence du minibus de la fibre installé place de la mairie.

Plusieurs quartiers de Glaire sont équipés du nouveau moyen de diffusion qui donne satisfaction. Les 3 villages (Glaire, Iges et Villette) seront raccordés en totalité début d’année 2022.



Téléthon: le rendez-vous des 3 et 4 décembre 2021 remis en question

Les associations communales avaient inscrit au programme des manifestations pour le téléthon 2021 la décoration de l’arbre de Noël par les enfants des écoles en présence de St Nicolas, le loto, les petits pains et la tombola, la marche et la brocante du téléthon, le rendez-vous des enfants et de St Nicolas à la maison de retraite, danse et initiations, le tout accompagné de gaufres, victuailles et fabrications diverses.

Hélas, cette année encore, le coronavirus a mis à mal l’enthousiasme des bénévoles.

Le taux d’incidence des personnes contaminées dans les Ardennes est passé de 26 à 210 en quelques jours incitant le maire et les organisateurs de la fête en préparation à réduire les manifestations aux activités de plein air.. Merci d’accueillir généreusement les porteurs d’espoir qui vous proposeront petits pains et billets de tombola.



Jusqu’au 15 décembre, vous pourrez déposer vos dons en chèque dans une urne à la mairie.

Le conseil local de Sainte Marie des Monts vous informe



Les églises de Floing, Glaire et St Menges, seront ouvertes les dimanches 28 novembre, 5 décembre et 19 décembre de 14h à 17h

Un concours de crèches, (dessin ou réalisation avec le matériel de votre choix) est organisé pour tous (enfants, ados et adultes). Ceux-ci seront à déposer à partir du 28 novembre dans l’église ouverte la plus proche de votre domicile.

Le dimanche 19 décembre à 16h, aura lieu un goûter dans chaque église suivi de la remise des récompenses et de la reprise des crèches.



Glaire en Info sur le site communal: www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@orange.fr